



# Église des Pays de l'Ain

2 novembre 2016

n° 11

[Sommaire en dernière page](#)

[Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars](#)

## Assez parlé de Miséricorde ?

En ce mois de novembre, le Jubilé extraordinaire de la Miséricorde touche à sa fin. Tout au long de l'année, nombreuses ont été les propositions pour redécouvrir et accueillir cette miséricorde : Journées Mondiales de la Jeunesse, fête de la Famille diocésaine, pèlerinages, journées en doyennés, passage de la Porte sainte à Ars ou ailleurs, retraites, conférences, formations, journées pour vivre le sacrement du pardon...

Après cette effervescence, il serait tentant de se dire que nous avons à peu près fait le tour de la question, et que nous pouvons passer à un autre sujet... Mais ne croyons pas que nous ayons assez parlé de la Miséricorde, ni que nous l'ayons assez mise en œuvres ! Le Pape François nous prévenait d'ailleurs par avance, dans sa bulle *Misericordiae Vultus* (n° 5) :

*« C'est le 20 novembre 2016, en la solennité liturgique du Christ, Roi de l'Univers, que sera conclue l'Année jubilaire. En refermant la Porte Sainte ce jour-là, nous serons animés de sentiments de gratitude et d'action de grâce envers la Sainte Trinité qui nous aura donné de vivre ce temps extraordinaire de grâce.*

*Nous confierons la vie de l'Eglise, l'humanité entière et tout le cosmos à la Seigneurie du Christ, pour qu'il répande sa miséricorde telle la rosée du matin, pour une histoire féconde à construire moyennant l'engagement de tous au service de notre proche avenir.*

*Combien je désire que les années à venir soient comme imprégnées de miséricorde pour aller à la rencontre de chacun en lui offrant la bonté et la tendresse de Dieu ! Qu'à tous, croyants ou loin de la foi, puisse parvenir le baume de la miséricorde comme signe du Règne de Dieu déjà présent au milieu de nous. »*

Laissons donc cette « rosée du matin » descendre sur nous et nous imprégner, afin que nous puissions, à notre tour, la répandre dans notre Eglise diocésaine et dans les familles, et en inonder le monde jusqu'aux périphéries les plus lointaines !

Guilhem Duval  
Délégué épiscopal à l'Information

*Illustration : Vitrail du Sacré-Coeur, chapelle Saint-François à Bourg-en-Bresse*

## Agenda de notre Evêque

### **Lundi 31 octobre et mardi 1<sup>er</sup> novembre**

Labos de la Foi à Cuet

### **Mercredi 2 novembre**

Messe pour les fidèles défunts suivie de la bénédiction du carré des prêtres à Pont-d'Ain

Bilan de l'École de Prière des Jeunes

Conférence du Père François Jourdan « Théologie catholique et théologie musulmane »

### **Du vendredi 4 au mercredi 9 novembre**

Assemblée plénière de la conférence des évêques de France à Lourdes

### **Du jeudi 10 au dimanche 13 novembre**

Assemblée générale de la conférence des religieux et religieuses de France à Lourdes

### **Lundi 14 novembre**

Inauguration de la Maison de la Famille à Bourg-en-Bresse

### **Mercredi 16 novembre**

Conférence d'Annie Laurent « Notion de la personne dans l'islam »

### **Jeudi 17 novembre**

Conseil épiscopal

### **Vendredi 18 novembre**

Rencontre du vicaire général et de l'économe

Rencontre du directeur diocésain de l'Enseignement catholique

Rencontre du président de l'association « Cuet Oseania Mama'o »

### **Samedi 19 novembre**

Rencontre de la Fraternité Magnificat à Bourg

Confirmations à Ars

### **Dimanche 20 novembre**

Clôture de l'année de la Miséricorde à Ars

### **Lundi 21 novembre**

Messe pour les bienfaiteurs du diocèse à Notre-Dame

### **Mardi 22 et mercredi 23 novembre**

Session provinciale de formation des prêtres à l'accompagnement spirituel à Ars

### **Jeudi 24 novembre**

Rencontre de l'aumônier et de la nouvelle permanente du MRJC

### **Vendredi 25 novembre**

Colloque Droit canonique à Lyon

### **Samedi 26 novembre**

Profession perpétuelle de Sr Anne-Dominique, dominicaine du Cœur Immaculé de Marie, à Notre-Dame de Bourg

### **Du lundi 28 novembre**

### **au jeudi 1<sup>er</sup> décembre**

Pèlerinage provincial d'élus du département à Rome

## Informations diocésaines

### Annuaire et calendriers

Les annuaires diocésains et les calendriers liturgiques de l'année 2017 sont actuellement disponibles dans les lieux habituels

- Chancellerie de l'évêché : sur commande préalable à M. Hervé Chesnel, responsable de l'annuaire : [chancellerie@belley-ars.fr](mailto:chancellerie@belley-ars.fr) ou fax : 04 74 32 86 31.

- Librairie La Procure Notre Dame, 16, Rue Notre-Dame, Bourg-en-Bresse, 04 74 22 41 16, [librairie.bourg@laprocure.com](mailto:librairie.bourg@laprocure.com).

- Librairie du Sanctuaire d'Ars, rue Jean-Marie Vianney, Ars-sur-Formans, 04 74 08 17 00, fax : 04 74 08 10 88.

Le prix de l'annuaire est de 10 €, celui du calendrier liturgique est de 3,50 €.



### Messe pour les bienfaiteurs du diocèse

Depuis 2012 sont célébrées des messes à l'intention des bienfaiteurs du diocèse, le 21 novembre, en la fête de la Présentation de la Vierge Marie.

Ces messes seront célébrées cette année :

- par Mgr Pascal Roland, le lundi 21 novembre, en la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg-en-Bresse à 18h30.

- par chaque curé ou par un autre prêtre, sous la responsabilité du curé ; elle sera annoncée et inscrite sur la feuille paroissiale le jour de la Toussaint et le dimanche précédent le 21 novembre ; l'offrande sera prise sur la quête du jour ou sur les quêtes des funérailles du mois de novembre.



### Soutien aux chrétiens en Syrie

Au printemps 2016, Mgr Pascal Roland a offert deux calices et leurs patènes à son homologue, Mgr Samir Nassar, Archevêque maronite de Damas en Syrie, pour qu'ils soient utilisés dans deux chapelles que son diocèse vient de faire construire. Ces vases sacrés veulent exprimer le soutien de notre diocèse aux Chrétiens dont les églises ont été détruites par l'Etat Islamique.

Mgr Samir Nassar, a répondu : « *Merci pour les deux vases sacrés qui prolongent la prière et le sacrifice de nos deux Eglises. Une nouvelle chapelle des martyrs de Damas en avait besoin. En union de prière à Notre-Dame de la Paix pour le pauvre petit peuple massacré sans pitié depuis six ans* ».



## Dans la famille diocésaine

**M. Michel Okoko**, oncle et tuteur du Père Léandre Ngouabi Elenga, administrateur du groupement paroissial de Feillens, est décédé subitement mardi 25 octobre 2016 à Brazzaville. Ses funérailles auront lieu le mercredi 2 novembre à Brazzaville.

Prions pour le défunt, pour le P. Léandre et toute sa famille.



## Communiqué pour la journée nationale du Secours Catholique

La journée nationale du Secours Catholique – Caritas France du 20 novembre a lieu cette année le jour où le pape François clôture l'année jubilaire en fermant la porte de la Miséricorde à Saint-Pierre de Rome.

En lien avec les communautés chrétiennes, les membres du Secours catholique travaillent aux œuvres de Miséricorde que Dieu suscite pour que tous puissent vivre dignement. Ce sont souvent des pauvres qui nous font découvrir le cœur miséricordieux du Père. Marqués par les épreuves, ils savent que Dieu leur a fait miséricorde.

Le troisième dimanche de novembre est le rendez-vous annuel pour la collecte nationale du Secours catholique. En ces temps de grande précarisation pour beaucoup, celui-ci a besoin des dons de tous pour remplir sa mission d'aide et d'accompagnement des plus démunis. N'oublions pas aussi de donner aux personnes en précarité toute leur place et une vraie parole dans nos communautés, en vue d'une « Eglise pauvre pour les pauvres ». En tant que service d'Eglise, par son savoir-faire, reconnu par les pouvoirs publics, le Secours catholique veut y contribuer. Mais comme baptisé, tout membre de notre Eglise ne doit-il pas se sentir « secours catholique » ? Merci d'avance pour votre générosité !

**Mgr Jacques Blaquart**

*Président du Conseil pour la solidarité de la CEF*

## Voix de l'Ain

Le mercredi 31 août 2016, l'Association diocésaine de Belley-Ars, avec ses homologues de Langres, Valence et Viviers, a vendu le capital du groupe HCR (Hebdomadaires Catholiques Régionaux) aux groupes Sogemedia et La Manche Libre. HCR est la société éditrice des journaux Voix de l'Ain, Drôme-Hebdo, Voix de la Haute-Marne et Hebdo-Ardèche.

Nous connaissons les graves difficultés que rencontre la presse écrite depuis de nombreuses années : diminution du lectorat, émergence d'Internet comme moyen d'information, diffusion de nombreux journaux gratuits... Pour faire face à ces défis, les groupes de presse ont besoin d'innover en créant de nouveaux moyens d'informer leur public : site internet, magazines, etc.

Ces innovations nécessitent d'importants capitaux ; il n'était malheureusement pas possible pour nos diocèses, dont les finances ne sont pas suffisantes et dont ce n'est pas le métier, de répondre aux besoins du groupe HCR. C'est pourquoi la direction d'HCR a recherché des repreneurs capables de soutenir son développement. Le capital d'HCR a ainsi été cédé à deux spécialistes de la presse hebdomadaire régionale, les groupes Sogemedia (éditeur d'une quinzaine de titres dans le Nord de la France, les Pyrénées et la Savoie) et La Manche Libre.

Une page se tourne donc pour le groupe HCR et pour la Voix de l'Ain. Depuis la création de la Croix de l'Ain en 1898, plusieurs actionnaires se sont succédé. Les quatre diocèses étaient devenus propriétaires du groupe à la fin de la Seconde Guerre mondiale : l'histoire se poursuivra avec deux nouveaux actionnaires, qui seront à même d'assurer le développement du journal.

Nous souhaitons aujourd'hui bonne route à La Voix de l'Ain et aux autres titres de presse du groupe HCR, pour qu'ils continuent à informer leurs lecteurs dans le même esprit chrétien et bienveillant.

## Conférences sur l'Islam et les Chrétiens d'Orient

Le **mercredi 2 novembre à 20h30**, conférence du **P. François Jourdan** : **« Chrétiens et musulmans : se comprendre quand tous les mots et cohérences sont différents »**.

Prêtre eudiste, docteur en théologie, en histoire des religions et en anthropologie, religieuse, le P. Jourdan a été délégué du diocèse de Paris pour les relations avec l'Islam de 1998 à 2008. Il a enseigné à Rome, à l'Institut Pontifical d'études arabes et islamiques, et à Paris, à l'Institut Catholique et à l'Ecole Cathédrale. Après quatre ans de mission aux Philippines, il est aujourd'hui directeur de l'Institut de science et de théologie des religions de l'Institut Catholique de Toulouse.

Ses livres sur le sujet :

*Dieu des chrétiens, Dieu des musulmans*

*La Bible face au Coran*

*Le messie en croix : selon les premières églises face à l'islam*

Le **mercredi 16 novembre à 20h30**, conférence de **Mme Annie Laurent** : **« L'Islam et la personne humaine »**.

Annie Laurent est titulaire d'une maîtrise en droit international et d'un doctorat d'Etat en sciences politiques pour une thèse sur le thème : « Le Liban et son voisinage ». Elle a vécu cinq années au Liban (1987-1992), où elle éditait un périodique. Elle collabore à diverses revues, profanes ou catholiques, ainsi qu'à des émissions de radio. Elle travaille également avec des organismes spécialisés (Oeuvre d'Orient, AED...), anime des sessions, dispense des cours, organise des colloques et donne des conférences. Elle a participé en qualité d'expert, nommée par le pape Benoît XVI, au Synode spécial des Evêques pour le Moyen-Orient, en 2010.

Parmi ses publications :

*Vivre avec l'Islam ?*

*Les chrétiens d'Orient vont-ils disparaître ?*

*L'Islam, un danger pour l'Europe ?*

*L'Islam peut-il rendre l'homme heureux ?*



### SOUFFRANCE ET ESPÉRANCE DES CHRÉTIENS D'IRAK

#### TÉMOIGNAGE EXCEPTIONNEL DE MGR PETROS MOUCHÈ

Mgr Petros Mouchè est archevêque syriaque-catholique de Mossoul, réfugié à Erbil avec les familles de son diocèse.



FRATERNITÉ EN IRAK  
Association fondée le 12/08/2015

Diocèse de Belley-Ars  
[catholique-belley-ars.ccf.fr](http://catholique-belley-ars.ccf.fr)



Le **mardi 15 novembre 2016 à 20h30**, **témoignage de Mgr Petros Mouchè sur la vie, des souffrances et de l'espérance des chrétiens en Irak**.

Archevêque syro-catholique de Mossoul depuis 2010, Mgr Mouchè a dû quitter Mossoul en août 2014, face à l'avancée des troupes de l'Etat islamique. Il soutient depuis les chrétiens de son diocèse réfugiés au Kurdistan. Le dimanche 30 octobre dernier, il a pu célébrer la première messe à Karakosh depuis 2 ans.

Toutes ces conférences ont lieu à la Maison Jean-Marie Vianney à Bourg-en-Bresse et peuvent être visionnées en direct ou en différé sur le site Internet diocésain.

## Note pastorale sur la sépulture des défunts et la conservation des cendres en cas d'incinération

Le 25 octobre 2016, la Congrégation pour la doctrine de la foi a rendu publique une instruction, datée du 15 août 2016 et intitulée *Ad resurgendum cum Christo* (pour ressusciter avec le Christ).

Cette instruction, approuvée par le Pape François, rappelle les raisons doctrinales et pastorales de la préférence de l'Église pour l'inhumation des corps des baptisés, précise les conditions de la tolérance pour l'incinération et établit des normes pour la conservation des cendres.

Le Conseil presbytéral a suggéré qu'un résumé de cette instruction soit promulgué dans le bulletin officiel du diocèse sous la forme d'une note pastorale à joindre aux *Orientations diocésaines pour la pastorale des funérailles* dont elle complète le n°33 (cf. EPA du 1<sup>er</sup> mai 2016).

**I. Raisons de la préférence pour l'inhumation du corps** dans un cimetière ou dans un autre lieu sacré, définie une comme œuvre de miséricorde corporelle (cf. *CEC*, 2600) :

1. L'inhumation du corps permet de se souvenir de la mort, de la sépulture et de la résurrection du Seigneur, mystère à la lumière duquel se manifeste le sens chrétien de la mort (cf. *CEC*, 1681).
2. Elle est une expression de la foi et l'espérance dans la résurrection corporelle (cf. *CEC*, 1683, 2600).
3. Elle manifeste le respect envers la grande dignité du corps humain, en tant que partie intégrante de la personne (cf. *Gaudium et Spes*, 14).

4. Elle répond de manière adéquate à la piété ainsi qu'au respect dû aux corps des fidèles défunts qui, par le baptême, sont devenus temple de l'Esprit Saint.

5. Elle favorise la prière de la famille et de toute la communauté chrétienne pour les défunts et la communion entre les vivants et les morts.

6. Elle préserve la signification chrétienne de la mort de la tendance à dissimuler ou privatiser la mort.

### II. Conditions de la tolérance pour l'incinération du corps

1. Respecter la volonté expresse ou raisonnablement présumée du fidèle défunt.

2. Choisir l'incinération pour des raisons de type hygiénique, économique ou social.

3. Ne pas considérer cette pratique comme une négation objective de la doctrine chrétienne sur l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps : anéantissement définitif de la personne, moment de sa fusion avec la Mère-nature ou avec l'univers, étape dans le processus de réincarnation, ou encore libération définitive de la "prison" du corps.

4. Respecter les directives liturgiques et pastorales, comme l'antériorité des obsèques sur la crémation (sauf cas particuliers à discerner avec l'ordinaire du lieu).

5. Veiller à éviter toute forme de scandale ou d'indifférentisme religieux : de ce fait dans le cas où le défunt aurait, de manière notoire, requis l'incinération et la dispersion



de ses cendres dans la nature pour des raisons contraires à la foi chrétienne, on doit lui refuser les obsèques, conformément aux dispositions du droit (cf. *CIC*, can. 1184).

### **III. Normes pour la conservation des cendres (en cas d'incinération)**

Ces normes veulent éviter des pratiques inconvenantes ou superstitieuses et d'éventuels oublis et manques de respect qui peuvent advenir surtout après la disparition de la première génération.

**1.** Les cendres du défunt doivent être conservées dans un lieu sacré : le cimetière ou, le cas échéant, une église ou un espace spécialement dédié à cet effet par l'autorité ecclésiastique compétente.

**2.** Il n'est pas autorisé de conserver les cendres dans l'habitation domestique, sauf concession de l'Ordinaire, en accord avec la Conférence épiscopale, en cas de circonstances graves et exceptionnelles liées à des conditions culturelles à caractère local ; en ce cas d'exception les cendres ne peuvent être distribuées entre les différents cercles familiaux, et l'on doit toujours veiller à leur assurer des conditions respectueuses et adéquates de conservation.

**3.** Il n'est pas permis de disperser les cendres dans l'air, sur terre, dans l'eau ou de toute autre manière, ou encore de les répartir dans des souvenirs, des bijoux ou d'autres objets.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à l'évêché,  
le 31 octobre 2016,  
En la veille  
de la Solennité de la Toussaint.

**+ Pascal Roland**

**P. Christian Josselin**  
chancelier

## Départ des Soeurs de Saint François d'Assise de Seillon

*Le 12 juillet 2016, les Sœurs de Saint-François d'Assise quittaient la chartreuse de Seillon, après un siècle et demi de présence au service des enfants. Voici le mot de Sr Elisabeth Robert, leur supérieure générale, lors de la messe d'action de grâce le 11 juin.*

Tout a commencé ici, il y a 150 ans. Enfin pour ce qui concerne l'Œuvre des Enfants de Seillon et la présence de sœurs franciscaines. Tout a commencé ici, dans ce lieu imprégné de prière, puisque depuis le XII<sup>e</sup> siècle, le site a abrité une abbaye bénédictine puis une Chartreuse.

Une aventure spirituelle et missionnaire extraordinaire, née d'une rencontre, je devrais dire même de multiples rencontres.

### Un appel de Dieu et des rencontres

Un désir entendu depuis plusieurs années déjà, enraciné dans le cœur du Père Jean-Marie Griffon de consacrer toute son existence d'homme, de prêtre, au service des enfants, des orphelins abandonnés ou en grande précarité

Deux rencontres décisives que le Seigneur lui donna alors de faire : celle de M. Alfred de la Bastie, homme de foi profonde et de charité efficace, qui put non seulement prêter main forte au Père Griffon, en particulier dans l'acquisition de l'Ancienne Chartreuse de Seillon et l'organisation de souscriptions, mais être pour lui un soutien de tout instant, entreprenant, inventif.

Et la rencontre du Curé d'Ars, qui sut encourager et soutenir l'audace missionnaire de ces prophètes : « Oui, fondez l'Œuvre des Providences de St-Isidore, à Seillon. Vous planterez là un arbre qui étendra au loin ses racines, mais plus tard, plus tard... »

Une vocation dont il pressentait l'urgence et la beauté, incarnée par un petit groupe de femmes, consacrées, vivant sous la Règle de St François et qui consacraient leur vie au Christ, dans l'accueil et l'éducation des



Le P. Jean-Marie Griffon

petites filles orphelines, les Petites Sœurs de Jésus de St-Sorlin. Quelques-unes d'entre elles, appelées et formées par ses soins, vont poser les bases d'un nouvel institut religieux qui prendra le nom de Petites Sœurs des orphelins. Et très vite les rejoignirent des femmes des campagnes environnantes, du Rhône, de l'Ain, de la Loire, toutes habitées par un même désir de vivre l'Évangile dans sa radicalité, un désir de s'attacher au Seigneur et de Le suivre, dans le service des plus petits de ses frères, humblement, simplement, courageusement, joyeusement...en sœurs, dans une disponibilité radicale.

### Des débuts rudes et humbles

Quelle audace a-t-il fallu à ces femmes pour relever tant de défis, souvent dans l'urgence, pour répondre à de nouveaux besoins ? Sous l'impulsion du Père Griffon et Monsieur de La Bastie, puis du Père Rampon, les sœurs ont assumé et accompli tant de tâches....

Combien de veilles, quelles fidélités au quotidien dans la discrétion, le silence (et de tout cela nous n'en saurons rien) pour assumer l'accueil, le soin, l'éducation, mais aussi la cuisine, la buanderie, le jardin, les travaux de la ferme et des champs, le ramassage du bois dans la forêt ? L'une d'elles





Les bâtiments de Seillon

disait : « *la paillasse ne nous voyait guère..* » Il fallut tout découvrir, structurer petit à petit une institution, et surtout mener le combat quotidien pour survivre, en un temps où il n'était pas question de prix de journée, de subventions de l'Etat.

Et ce dans des conditions précaires, avant les conventions collectives, avant les accords de branche.

Il fallut bien souvent compter sur la Providence et sur une ligne du budget que nous pourrions intituler « oiseaux du ciel et lys des champs ».

Mais leur conviction s'est appuyée sur une charité inventive, courageuse, novatrice dans la recherche de compétences, de partenariat, de formation, ce qui permit très rapidement l'essor de l'Œuvre, non seulement à Seillon, mais très rapidement ailleurs, à Crabitey, à Lacépède...

Cette aventure est fondée en un socle inébranlable : la reconnaissance du mystère de chacun, l'affirmation de son inaliénable dignité. Elever un enfant, c'est l'élever d'abord à ses propres yeux. C'est lui transmettre la confiance en lui-même. Les sœurs ont désiré servir l'humain, servir l'image de Dieu en chacun, servir le Christ.

Dans ces murs, s'est vécu et se vit encore un grand et beau service de la fraternité, un vrai lieu de compassion évangélique, un lieu de diaconie, en actes...

### Le départ des sœurs

Progressivement, compte-tenu de leur âge, les sœurs ont quitté les responsabilités administratives et pédagogiques ou les activités professionnelles. Mais elles sont restées, tout proche des jeunes, présence discrète, attentive, fidèles aux « anciens » qui passaient, heureuses de l'accueil qui se vivait dans la maison, amis, sœurs de passages, sans oublier tous les groupes du diocèse qui ont trouvé ici hospitalité.

Mais aujourd'hui, la démographie de notre congrégation, le souci de donner aux sœurs un environnement adapté à l'âge, un immobilier important qui n'est plus adapté à la mission qui peut être portée par l'Institut, tout cela nous contraint à partir de Seillon. Même si nous restons présentes à Seillon Repos, et à Bourg dans une petite fraternité. Oui, nous y sommes contraintes, par la nécessité et cela ne se fait pas sans souffrance, sans tristesse, pour les sœurs qui y vivaient encore ou pour celles qui ont vécu à Seillon, pour celles qui y ont tant de souvenirs... de leur temps de formation, de leurs engagements.

Et ce d'autant plus que nous n'avons pas à ce jour de perspectives définitives pour le devenir des bâtiments.

Mais le Seigneur nous fait la grâce de pouvoir vivre ce départ dans un consentement de foi, dans l'action de grâce pour tout ce qui a été vécu ici.

Nous savons bien que tout cela continue,

porté aujourd'hui par une association gestionnaire, par une équipe de professionnels compétents, dont nous nous sentons proches. Et je remercie particulièrement Président et Directeur de leur souci de continuer à nous associer au devenir de Seillon.

Nous sommes vraiment dans une infinie gratitude pour tous les liens tissés au cours de ces années, pour l'intuition formidable qui a présidé à la naissance de Seillon et dont nous sommes héritières aujourd'hui. Le charisme actuel de l'Institut des Sœurs de Saint François d'Assise est pleinement redevable et héritier de ce prophétisme vécu par les fondateurs et toutes ces femmes qui les ont rejoints.

Comme le prédisait le Curé d'Ars, l'arbre a étendu ses racines au loin... En Espagne, au Maroc, en Italie, au Togo, au Burkina Faso... Et par la grâce de notre Union, en Centrafrique, en Côte d'Ivoire.

C'est le même zèle qui habite le cœur de jeunes sœurs européennes ou africaines qui se forment ou travaillent aujourd'hui dans les métiers de l'éducation spécialisée.

C'est avec la même audace évangélique que nous désirons inventer aujourd'hui des structures adaptées pour des enfants handicapés en Afrique, ou pour des tout petits en grande précarité.

C'est avec la même audace que nous voulons

collaborer avec d'autres à des initiatives en faveur des familles en précarité en Italie, en faveur des enfants réfugiés jetés sur les routes.

C'est le même zèle qui habite le cœur des sœurs qui en France, en Italie, en Espagne soutiennent des actions de solidarité internationale.

Par amour du Christ, pour suivre Celui qui n'a cessé d'aimer, de servir, de laisser venir à Lui les petits enfants.

Nous croyons que les liens tissés ont saveur d'éternité et que Seillon continuera d'être présent dans le cœur et dans la prière des sœurs.

Depuis la fondation, la prière des sœurs n'a cessé de porter dans une intercession fervente la vie des jeunes, la mission de cette maison, les joies et les peines des salariés, des « anciens » qui parfois reviennent.

Nous resterons présentes fidèlement et autant que le Seigneur nous en fera la grâce dans une participation au Conseil d'Administration.

### **Merci**

Merci à vous tous, prêtres du diocèse de Belley, administrateurs, directeur et salariés, partenaires dans l'action éducative, jeunes et moins jeunes, « anciens » de Seillon, amis de la fraternité, membres de la famille franciscaine qui êtes venus aujourd'hui nous manifester votre amitié.

Je pense aussi particulièrement à ceux qui ont travaillé pendant de longues années pour la communauté, au service de la maison, du jardin. S'il a pu se faire que nous vous ayons blessés au cours de ces années, au nom de toutes, je vous en demande sincèrement pardon. Que demeure entre nous une parole de bénédiction, une parole qui dise du bien, qui souhaite Paix et Bien.

Je me permets de vous partager encore trois paroles de St François et de Ste Claire.

Tout d'abord : je disais que nous sommes tristes de quitter Seillon. C'est vrai. Mais



Des Sœurs de Saint-François d'Assise, le jour de leur départ de Seillon



ne nous plaignez pas trop. Ste Claire disait à une de ses sœurs : « *La plus grande des grâces que nous avons reçue du Père des miséricordes, celle dont nous devons lui être le plus reconnaissante, c'est notre vocation.* » et encore « *Avance, allègre et joyeuse sur le chemin du bonheur* »

Le chemin sur lequel le Seigneur nous conduit est un chemin de bonheur et de joie. Rendez grâce avec nous pour la joie qu'Il nous donne de Le servir et de demeurer disponibles à son appel pour rejoindre les plus petits de ses frères. Cette joie, rien ne pourra nous la ravir.

Ensuite, quand l'Ordre des frères s'est développé, que les frères sont devenus nombreux, François s'est inquiété alors d'un certain embourgeoisement, d'un attiédissement et il disait, non comme une prophétie, mais comme une aspiration : « *Vienne le temps où les frères mineurs seront*

*si peu nombreux qu'alors on se demandera, "Mais où sont-ils ?" Dans cette pauvreté et indigence, le Seigneur alors appellera des hommes (et des femmes...) au cœur brûlant de vivre l'Evangile. »*

Nous y sommes. Demain, vous vous demanderez : « *Mais où sont donc les sœurs franciscaines ?* »

Aidez-nous, aidons-nous à tenir dans la joyeuse espérance que le Seigneur saura susciter au cœur de son Eglise des femmes de compassion, des femmes au cœur brûlant de charité, sans doute sous des formes renouvelées. Aidons-nous à vivre dans cette attente active et à soutenir les jeunes dans leur recherche de leur vocation profonde.

Enfin, s'il advenait que demeure encore quelque inquiétude, quelque angoisse, accueillons la parole que François donnait à ses frères quand il les envoyait en mission : « *Jette tous tes soucis dans le Seigneur et Lui, prendra soin de toi.* »

Et rendons grâce, humblement, joyeusement.

Je suis sûre que dans l'épaisseur des murs de la Chartreuse, dans le parc, continuera longtemps de résonner cette phrase de l'Evangile « *Venez, les bénis de mon Père. Ce que vous avez fait au plus petit d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait* » (Mt 25).

### **Sœur Elisabeth Robert**



Les Sœurs de la communauté de Seillon

*Après avoir quitté la chartreuse de Seillon, une petite communauté s'est installée à Bourg-en-Bresse et demeure en lien avec la communauté des Sœurs âgées de Seillon-Repos.*

71 bis, Avenue Maginot  
01000 Bourg-en-Bresse  
04 74 55 32 93  
[sfa.seillon@orange.fr](mailto:sfa.seillon@orange.fr)

## Agenda des événements diocésains

### Apprendre à connaître l'Islam

**Mercredi 2 novembre à 20h30 à la MJMV**

P. François Jourdan : « *Chrétiens et musulmans : se comprendre quand tous les mots et cohérences sont différents* » (p. 5).

### Initiation à l'écoute

**Samedi 5 novembre à la MJMV**

Formation par Madame Claire Baudart, spécialiste de la communication, pour les prêtres, diacres, animateurs d'équipe, accompagnateurs, personnes préparant les baptêmes, mariages, funérailles...

Contact : [sedif.belleyars@gmail.com](mailto:sedif.belleyars@gmail.com)

### Souffrance et espérance des chrétiens d'Irak

**Mardi 15 novembre à 20h30 à la MJMV**

Témoignage de Mgr Petros Mouchè, Archevêque de Mossoul (p. 5).

### Apprendre à connaître l'Islam

**Mercredi 16 novembre à 20h30 à la MJMV**

Le mercredi 16 novembre à 20h30, conférence de Mme Annie Laurent : « *L'Islam et la personne humaine* » (p. 5).

### Formation de la Pastorale de la Santé

**Samedi 19 novembre à la MJMV**

« *Quand je suis malade, qu'est-ce que j'attends de mes proches, des soignants, de Dieu, de la communauté chrétienne* », avec Christiane Wattiaux.

Inscription avant le 10 novembre : [pastoralesante01@orange.fr](mailto:pastoralesante01@orange.fr)

### Approfondir notre vie spirituelle

**28 et 29 novembre à St-Rambert et Bourg**

Le lundi 28 à l'abbaye de St-Rambert, le mardi 29 avec les dominicaines de Bourg.

Inscription : [sedif.belleyars@gmail.com](mailto:sedif.belleyars@gmail.com)

### Parler affectivité et sexualité avec les jeunes

**25 et 26 novembre à la MJMV**

Mieux connaître les problématiques des jeunes dans les domaines de l'affectivité et de la sexualité, être plus à l'aise pour échanger et répondre à ces questions.

Stage pour les professionnels responsables de jeunes.

Contact : [pastoraledesfamilles01@gmail.com](mailto:pastoraledesfamilles01@gmail.com)

### Journée de formation et d'échanges pour la préparation au mariage

**Samedi 3 décembre à la MJMV**

Contact : [pastoraledesfamilles01@gmail.com](mailto:pastoraledesfamilles01@gmail.com)

### L'accueil, comment le vivre, comment s'y préparer ?

**Vendredi 9 décembre à la MJMV**

## Sommaire

Editorial	p. 1
Agenda de Mgr Roland	p. 2
Informations diocésaines	p. 3
Conférences sur l'Islam et les Chrétiens d'Orient	p. 5
Note pastorale sur la sépulture des défunts et la conservation des cendres	p. 6
Départ des Sœurs de St-François d'Assise de Seillon	p. 8
Agenda	p. 12

**Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars**

C.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 2 novembre 2016

Directeur de la publication : Guilhem DUVAL

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : Soeurs de Saint-François d'Assise (p. 8-9), SDPC

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - [sdpc01@gmail.com](mailto:sdpc01@gmail.com)  
[catholique-belley-ars.cef.fr](http://catholique-belley-ars.cef.fr)